

## BILAN DE LA CONFERENCE GLOBALE SUR L'ELARGISSEMENT DE L'ACCES A L'ENERGIE ET AU FINANCEMENT DANS LES PAYS LES MOINS AVANCES

### CONTEXTE

La Conférence globale sur l'élargissement de l'accès à l'énergie et au financement dans les pays les moins avancés s'est tenue à Pékin, en Chine, du 30 au 31 mai 2019. La Conférence a été organisée en partenariat avec le Bureau de la Haut-représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS) et l'Organisation mondiale du développement de l'interconnexion et de la coopération (GEIDCO). Deux cents participants représentant des gouvernements, les agences des Nations Unies, des organisations internationales et régionales, la société civile, le secteur privé, la communauté d'affaires ainsi que des groupes de réflexion ont pris part à la rencontre. D'importantes discussions ont portées sur une panoplie de sujets ayant trait à l'élargissement de l'accès à l'énergie et au financement dans les pays les moins avancés.

L'accès à une énergie durable est central en ce qui a trait à la réussite du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le climat. Le Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (PaI) reconnaît que l'accès à une énergie abordable, durable et renouvelable ainsi que les technologies qui y sont liées, tout comme l'utilisation et la distribution efficaces de l'énergie, seront d'une importance capitale afin d'accélérer la croissance, d'améliorer les conditions de vie et de progresser vers un développement durable. Le PaI reconnaît également la nécessité d'un soutien financier et technique pour les PMA à cet égard.

Rendre possible un accès universel aux sources d'énergies modernes dans les PMA d'ici 2030 constitue une opportunité d'impulser un changement transformationnel qui mettra fin à la pauvreté énergétique et qui contribuera à l'atteinte de nombreux ODD au dans les PMA, y compris l'ODD 13 qui milite pour des mesures urgentes visant à combattre les changements climatiques et leurs impacts. Toutefois, d'importants investissements seront nécessaires ainsi qu'un changement rapide de mentalité. Les avancées technologiques continuent d'apporter de nouvelles solutions et de réduire les coûts des énergies vertes et propres. Si ces avancées sont combinées à une croissance des investissements, les PMA auront une réelle chance d'atteindre l'ODD 7 d'ici 2030 et ainsi contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

Un accent particulier est mis sur l'accroissement des investissements dans les PMA. Les niveaux actuels de financements sont insuffisants. En fonction des estimations actuelles, entre 2018 et 2030, la moyenne annuelle des investissements totaux devra atteindre 55 milliards \$ afin d'élargir l'accès à l'énergie ; 700 milliards afin d'accroître l'accès aux énergies renouvelables et 600 milliards \$ pour rendre la consommation énergétique plus efficace. Actuellement, les investissements ne sont pas distribués équitablement et nombreux PMA sont laissés pour compte. Un financement adéquat doit être accessible pour plusieurs types de projets, en particulier ceux tournés vers les systèmes de distribution d'énergies renouvelables intelligents et orientés vers les communautés. En effet, les cibles d'accès à l'énergie ne seront pas atteintes en misant seulement sur l'élargissement des réseaux électriques existants.

### L'ACCES A L'ENERGIE

Les PMA ont fait des progrès considérables concernant l'accès à l'électricité. Depuis l'adoption du Programme d'action d'Istanbul en 2011, la moyenne d'accès à l'électricité dans les PMA a atteint 51 pour cent en 2017, représentant une croissance importante, car la moyenne n'était que de 33.4 pour cent en 2010. Néanmoins, l'accès à l'électricité dans les PMA reste faible en comparaison avec la moyenne mondiale d'électrification qui était de 88.8 pour cent en 2017.

Ces données cachent des inégalités entre les pays et les régions ainsi qu'entre les régions urbaines et rurales. En 2017, en moyenne, 79 pour cent des régions urbaines dans les PMA avaient accès à l'électricité. En comparaison, 37.8 pour cent des régions rurales y avaient accès. De plus, la région de l'Asie-pacifique a un taux d'électrification de 86.2 pour cent comparé à 33.2 pour cent pour les PMA africains. Il est alarmant de constater que 14 PMA africains ont toujours des taux d'électrification en deçà de 30 pour cent. Qui plus est, 20 des pays qui ont les plus bas taux d'électrification sont tous des PMA.

L'accès à des sources d'énergies pour cuisiner et se chauffer est d'autant plus critique au sein de ces pays. En 2017, seulement 14.4 pour cent des populations des PMA avaient accès à des modes de cuisson propres. En 2017, seulement 9 pays détenaient un taux d'accès à des modes de cuisson propres supérieur à 30 pour cent et 21 PMA – tous des pays africains – avaient un taux de moins de 5 pour cent, avec des conséquences importantes sur la santé des populations touchées et sur l'environnement.

## ÉNERGIE RENOUVELABLE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

Bien que la proportion des énergies renouvelables par rapport à l'énergie totale consommée dans les PMA soit plus élevée que la moyenne mondiale en raison de l'utilisation des biomasses traditionnelles pour la cuisson et le chauffage, la part de l'hydro-électricité, du solaire et de l'éolien reste faible. Toutefois, les PMA sont dotés d'un grand potentiel de sources d'énergies renouvelables. Les PMA ont la possibilité de mettre en place des systèmes d'approvisionnement énergétique basés sur une stratégie prudente à long terme qui visera des émissions de carbone zéro. Ils pourront également éviter d'être coincés avec des systèmes centralisés traditionnels et coûteux ainsi que des actifs non utilisés.

Si on compare la moyenne des taux mondiaux et celle des PMA en ce qui concerne la proportion de l'énergie hydro-électrique de l'énergie totale consommée en 2016, les PMA (2.93 pour cent) atteignent presque la moyenne mondiale (3.38 pour cent).

L'efficacité énergétique joue également un rôle important dans l'accélération de la transition énergétique dans les PMA. Il est possible d'observer une tendance positive dans les PMA en termes d'intensité énergétique depuis les dernières décennies puisque cette dernière n'a cessé de croître : 8.46 MJ/USD en 2000 ; 6.33 MJ/USD en 2010 et 5.88 MJ/USD en 2016. La même tendance peut être observée à l'échelle mondiale même si l'intensité énergétique a diminué entre 2000 et 2016, passant de 6.6 MJ/USD en 2000 à 5.1 MJ/USD en 2016<sup>1</sup>. Les PMA disposent d'un grand potentiel leur permettant de mettre en place des systèmes d'approvisionnement en énergie gérés de manière locale qui distribuera directement de l'énergie aux communautés et aux industries.

## ACTIONS PRIORITAIRES DISCUTEES A LA CONFERENCE

Sans la mise en place de mesures urgentes, les PMA n'atteindront pas les cibles de L'ODD 7 d'ici 2030. La Conférence globale sur l'élargissement de l'accès à l'énergie et au financement dans les pays les moins avancés a permis de discuter des mesures concrètes permettant d'accélérer l'accès à l'énergie et d'améliorer le financement pour développer des sources d'énergie durables et modernes comme le recommande l'ODD7.

Les principales conclusions et recommandations issues des discussions fructueuses durant la Conférence sont résumées ci-dessous :

---

<sup>1</sup> L'efficacité énergétique est exprimée en fonction de l'énergie utilisée pour produire une unité d'extrait économique et peut être également définie en tant qu'intensité énergétique mesurée en MJ/USD (Parité du pouvoir d'achat de 2011).

## **Accélérer l'implantation des ODD dans les PMA :**

1. Accélérer le progrès. Le principal défi pour les PMA est de mettre en place rapidement une transition énergétique afin que des progrès substantiels puissent être réalisés vers l'atteinte des objectifs et cibles nationaux et internationaux, y compris ceux contenus dans le PaI, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'accord de Paris, tous auxquels les PMA ont souscrit.
2. Développer des plans d'énergie durable ainsi que des politiques qui seront pensés pour les besoins de chaque pays étant donné que la transition énergétique de chaque pays exige des ressources, des opportunités et des défis différents. Ces plans devront impliquer toutes les parties prenantes, incluant la société civile, les organismes communautaires ainsi que des solutions en réseau, en mini-réseau et hors réseau. Les capacités nationales dans le domaine de la planification sur l'énergie durable doivent être également renforcées.
3. Considérer la demande en énergie des citoyens les plus pauvres et s'assurer d'un accès abordable à l'énergie dans les politiques énergétiques nationales. L'accent ne devrait pas seulement être mis sur la promotion de l'accès au logement, mais devrait également être mis sur les besoins en énergie des individus ; sur un accès énergétique sans faille et sur un accès énergétique des industries, des services sociaux et du développement économique. Il faut également considérer une migration vers des systèmes énergétiques auto-suffisants qui feront la promotion d'un développement économique qui est transformateur et inclusif.
4. Agir rapidement afin de créer des environnements favorables aux investissements privés et publics et promouvoir des projets futurs à l'échelle locale et nationale dans les PMA, lesquels projets seront portés à l'attention des acteurs tant locaux qu'internationaux. Ceci nécessitera des institutions fonctionnant parfaitement, des instruments de financement publics ainsi que des politiques et des réformes aidant à favoriser une croissance crédible avec de nouveaux investisseurs. Ainsi, il sera possible de faire croître l'investissement privé et de fédérer des ressources publiques pour la mise en œuvre de projets au niveau national.
5. Renforcer la collaboration régionale afin de permettre des économies d'échelle ; de tirer parti de l'abondance de ressources naturelles ; de promouvoir l'innovation ; de faciliter le financement ; de supporter des infrastructures énergétiques régionales afin de renforcer la sécurité énergétique et d'assurer une intégration économique constante.
6. Promouvoir et renforcer des liens intersectoriels entre le développement des énergies durables et d'autres priorités (e.i., eau propre, égalité des genres, amélioration de l'éducation, accès à des soins de santé et changements climatiques) en mettant en place des partenariats avec diverses parties prenantes afin d'appuyer une transition énergétique et d'accroître les flux de financement du développement susceptibles d'avoir un impact plus important et une planification harmonisée.
7. Faire des modes de cuisson propres une priorité politique et formuler et mettre en œuvre des politiques spécifiques, des plans intersectoriels et des investissements publics qui seront portés par des partenariats avec diverses parties prenantes. Appuyer l'innovation et investir dans la recherche et le développement en considérant l'entièreté des enjeux liés aux modes de cuisson propres – technologies, politiques, finances et réglementation, équipements, sensibilisation et comportements.
8. Promouvoir la collecte de données précises sur les flux de financement publics et privés dans les PMA afin d'assister les gouvernements, les partenaires de développement, les commanditaires de projets et d'autres investisseurs dans le but d'accroître le nombre et la qualité des projets et programmes d'accès aux énergies durables.

## **Action Recommendations for Development Finance Institutions and Partners**

9. Accroître les fonds d'aide multilatéraux, Nord-Sud et Sud-Sud qui sont alloués aux énergies durables dans les PMA puisque ces projets auront un impact sur de nombreux secteurs, tout

particulièrement en ce qui a trait à l'atteinte des ODD et à l'accélération de la réduction de la pauvreté et des transformations structurelles. La coopération financière et technique et l'assistance des partenaires au développement pour la production et la distribution d'énergie ainsi que l'efficacité énergétique sont nécessaires. Le financement devrait aussi être alloué au développement de nouveaux projets et à des projets de renforcement des capacités déjà existantes.

10. Créer des portefeuilles d'investissements qui miseront sur les opportunités mettant en avant la transition vers des énergies durables dans les PMA en adoptant une approche plus proactive qui accordera un financement à un stade initial. Cette approche devra démarcher des investisseurs ; mettre en avant des méthodes de gestion du risque et promouvoir les meilleures pratiques innovatrices entre différents marchés.
11. Structurer les investissements de sorte à assurer une participation de l'État et à susciter un leadership politique afin de permettre une pérennité à long terme des projets visés. Faire en sorte qu'un projet passe d'une phase initiale à une phase où il est viable du point de vue financier nécessite du temps et des ressources humaines considérables (pour préparer des études de faisabilité, des études sur les impacts sociaux et environnementaux et émettre des permis). Les PMA ont besoin d'un appui plus ciblé de la part de leurs partenaires au développement de projets et pour accélérer l'implantation de ces derniers. Un accès plus grand aux mécanismes d'aide existants est également nécessaire.
12. Appuyer le développement d'approches qui visent à accroître la participation de différents acteurs en ce qui a trait au développement de nouveaux systèmes énergétiques intelligents orientés vers les énergies renouvelables.
13. Considérer les instruments de politiques comme l'aide à la préparation de projets ; les tarifs ; les garanties de connexion et d'écoulement de la production ; les garanties pour le développement de mini-réseaux ; des garanties de prêts ; les rachats de taux d'intérêts ; les incitatifs pour le développement d'énergie durable ; le financement abordable à long terme et l'appui dans le développement d'instruments financiers novateurs qui abordent les enjeux locaux via la chaîne de valeurs de l'énergie.
14. Prendre en considération et mesurer avec prudence l'accessibilité ainsi que les coûts et les bénéfices des partenariats publics-privés afin de faire usage de manière efficiente des ressources locales et étrangères. Les PPP pour la production et la distribution d'énergie renouvelable peuvent jouer un rôle important dans la mobilisation de ressources additionnelles, mais doivent être conçus de manière attentive avec des garanties et un engagement de nombreux acteurs.
15. Accroître la coopération Sud-Sud afin d'appuyer la transition énergétique dans les PMA qui sera basée sur l'échange de connaissances et de technologies appropriées entre des nations faisant face aux mêmes enjeux de développement. Les PMA pourront ainsi apprendre les uns des autres, croître plus rapidement, réduire les fossés en termes d'énergie et construire des sociétés plus résilientes et inclusives.

## **ACTIONS ET INITIATIVES**

Les participants ont proposé des actions et des initiatives concrètes :

- Souligner l'urgence d'agir de sorte à accroître l'accès à l'énergie dans les PMA lors du Sommet sur l'action sur le climat du Secrétaire-Général en septembre 2019. Appeler au lancement d'une initiative à grand échelle qui fera avancer les pays qui sont les plus en retard et fera accélérer la

transition vers des énergies renouvelables dans les PMA, le tout dans l'esprit de ne laisser personne pour compte, et en reconnaissant que le l'accès à l'énergie est une composante clé des fondations pour construire la résilience et la capacité adaptative face aux effets négatifs du changement climatique qui affectent les PMA.

- Reconnaître que les PMA se sont engagés politiquement à travers l'Initiative d'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique pour le développement durable des PMA (LDC REEEI)<sup>2</sup>. Ils considèrent cette initiative comme un cadre de travail primordial et invitent tous les acteurs et les partenaires partageant les mêmes principes et objectives à se joindre à travers la coopération et à apporter leur appui financier au LDC REEEI afin de s'assurer que cette initiative serve tous les PMA et qu'elle aligne les partenariats conformément à son objectif.
- Initier un réseau de points focaux sur les énergies renouvelables dans les PMA, lequel réseau travaillera en collaboration avec le LDC REEEI.
- Accorder un appui plus important aux PMA afin qu'ils puissent accéder au financement pour améliorer l'accès aux énergies durables et pour qu'ils puissent bénéficier des fonds pour les changements climatiques. Améliorer l'information permettant de savoir comment tirer profit des fonds facilitant le développement de projets.
- Mettre l'accent sur la construction de réseaux d'interconnexion énergétique mondiale (GEI), fournir un paquet de solutions innovantes ainsi qu'une feuille de route des PMA qui permettrait de résoudre le problème de l'accès à l'électricité dans les PMA et de réaliser un développement coordonné du secteur des énergies durables. Ces mesures permettront de faire face aux enjeux suivants : la réduction de la pauvreté; la promotion du développement économique et social ainsi que des réponses aux changements climatiques. Les participants à la Conférence ont recommandé que le GEI soit promu à l'échelle mondiale en tant que solution clé en vue d'une transition énergétique dans les PMA.
- Créer un cadre facilitant l'usage de solutions hors-réseaux et en mini-réseaux promouvant les énergies renouvelables afin d'accélérer l'accès et le développement durable dans les PMA.
- L'accès aux énergies durables devrait être un des sujets majeurs qui sera abordé dans le programme d'actions pour les PMA qui sera adopté à la Cinquième Conférence des Nations Unies pour les PMA en 2021.

---

<sup>2</sup> LDC REEEI vise à soutenir les PMA afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de développement en misant sur trois priorités: (1) un accès garanti à 100% à une énergie renouvelable, abordable, moderne et en quantité suffisante pour tous les citoyens au sein des PMA d'ici 2030; (2) un taux d'utilisation de 100% d'électricité provenant de sources renouvelables dans tous les PMA d'ici 2050 qui répondra à tous les besoins des citoyens, des services sociaux et des industries; et (3) l'utilisation à 100% du potentiel énergétique de manière efficiente en considérant l'entièreté de la chaîne de valeurs et en assurant l'implantation des meilleures pratiques de planification d'ici 2040.